

Présents :

- Mmes : BOYAT Sylvie, BOINNARD Nadine, ROSSET Erika, BOINNARD MORALLET Laurence, DAGUIN Océane et COMTE Marie-Christine.
- Mrs : MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michael, ROSSET Bernard, MAXIT Aurélien, VULLIEZ Alain, MUGNIER Jean-Marie et BAUD Jérôme.

Absent excusé :

- Mme BOULAKBECHÉ Sabrina donne pouvoir à Mr ROSSET Mickael

Ordre du jour :

- Intervention SEA
- Délibération échange de terrain aux Perrières
- Délibération Etat de l'Assiette ONF campagne 2027
- Délibération IHTS et heures complémentaires
- Délibération pour le réaménagement des postes
- Délibération pour désigner un référent dédié à la surveillance des espèces à enjeux pour la santé humaine
- Délibération en faveur des communes sinistrées
- Point sur les travaux
- Urbanisme
- Questions diverses

1. Intervention de la Société d'Economie Alpestre (SEA) au sujet du projet d'AFP

Louise IVANEZ intervient en représentation de la SEA. Elle redéfinit les objectifs d'une AFP autorisé et confirme que la structure ne porte pas atteinte aux droits de propriété. Il existe 2 types d'AFP mais l'AFP libres ne permet pas d'avoir accès aux subventions. L'enquête publique permet à la préfecture de prendre une décision éclairée pour reconnaître l'AFP autorisé. Une loi créée, elle justifie notamment l'acquisition d'argent public aux profits de propriétaires privés.

Point de situation : Malgré des réponses négatives des montagnes des Chavannes, de Belle Plagne et des Riondets, la majorité qualifiée est atteinte (66% de la superficie) et le préfet peut décider de créer l'AFP sur l'ensemble du périmètre étudié incluant les parcelles des propriétaires défavorables. La décision appartient maintenant à Monsieur le préfet de la Haute Savoie. :

- de valider en intégrant le périmètre initial ;
- de valider en n'intégrant que le périmètre composé des propriétaires favorables.
- d'annuler la création de l'AFP

Actions à mener : La préfecture sera prioritairement sollicitée pour proposer une des 3 options et le comité de travail sera invité dans un 2^e temps.

Cas du droit de délaissement : un propriétaire défavorable peut demander à la préfecture que l'AFP achète le terrain. Ce droit est valable dans un délai de 3 mois après la validation de l'AFP.

Mr le maire remercie Louise IVANEZ pour son intervention et celle-ci quitte la salle de conseil.

La séance du conseil municipal est ouverte à 19h30. Elle est présidée par Mr MORAND Jean-Claude, maire de la commune de Seytroux.

Mr ROSSET Mickael est nommé secrétaire de la séance.

Mr le maire propose le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 03 juillet 2026. Le conseil municipal valide ce compte-rendu à l'unanimité.

Mr le maire propose de rajouter à l'ordre du jour deux délibérations modificatives budgétaires. Le conseil municipal accepte de rajouter ces deux délibérations à l'ordre du jour.

2. Délibération échange de terrains aux perrières

Mr le maire présente la partie du chemin à déclasser et la partie à échanger. Erika ROSSET présente la délibération au conseil municipal. L'enquête publique dans ce cas n'est pas nécessaire mais une procédure impose d'informer le public par des démarches publicitaires. Le dossier sera consultable le mardi de 8 heures 30 à 12 heures et le jeudi de 14 heures à 17 heures 30 du premier septembre au premier octobre. Une 2^e délibération aura pour objet la décision définitive. Le conseil municipal délibère et approuve à l'unanimité l'ouverture de la procédure de consultation et d'information du public sur le projet d'échange de parcelles impactant le chemin rural au lieudit « Les Chosaux ».

3. Délibération Etat de l'Assiette ONF campagne 2027

La commission se réunira ultérieurement pour étudier la proposition de l'ONF.

4. Délibération IHTS et heures complémentaires

Le conseil municipal délibère et approuve la procédure de paiement des heures supplémentaires et complémentaires à l'unanimité.

5. Délibération pour le réaménagement des postes

Mr le maire propose de réaménager les postes des agents du périscolaire, de la cantine et de l'ATSEM de la façon suivante :

POSTES DE TRAVAIL	POSTE 1	POSTE 2	POSTE 3
AMENAGEMENT DES POSTES	ATSEM Périscolaire matin Ménage	Cantine Périscolaire soir Ménage Gestion des plannings scolaires	Cantine Périscolaire soir Ménages
TOTAL HORAIRE	1 289 h 00	1 372 h 00	1091 h 00

Le conseil municipal délibère et approuve cet aménagement de poste à l'unanimité.

6. Délibération pour désigner un référent dédié à la surveillance des espèces à enjeux pour la santé humaine

Mr le maire expose au Conseil Municipal que la prolifération de certaines espèces végétales et animales représente un risque croissant pour la santé publique, la biodiversité et l'économie locale. Sont notamment concernées les plantes exotiques envahissantes et allergisantes (comme l'ambroisie à feuilles d'armoise, la berce du Caucase) ou certains insectes (comme les chenilles processionnaires du pin et du chêne, le moustique tigre).

Jérôme BAUD propose sa candidature. Le conseil municipal délibère et approuve à l'unanimité la désignation de Jérôme BAUD comme référent dédié à la surveillance des espèces à enjeux pour la santé humaine.

7. Décision modificative budgétaire n°3

Mr le maire expose la délibération : Un changement de chapitre est nécessaire pour payer les travaux de l'éclairage public au Syane.

Le conseil municipal délibère et approuve cette DM à l'unanimité.

8. Décision modificative budgétaire n°2

Mr le maire expose la délibération : Un changement de chapitre est nécessaire pour payer les chaînes à neige du tracteur.

Le conseil municipal délibère et approuve cette DM à l'unanimité.

9. Délibération en faveur des communes sinistrées.

Michael VAUTHAY annonce que rien n'a été débattu au Foyer Rural pour l'instant. Il propose que le Foyer Rural s'allie avec la commune pour contribuer. Une rencontre devra avoir lieu avec Florian MENOUD, président du Foyer Rural, pour en discuter.

10. Urbanisme

3 Cua et une DIA ont été étudiés.

11. Point sur les travaux

La 2^e tranche a bien avancé sur la partie mobilité douce. Le chantier concernant le patrimoine commença le 1^{er} septembre et une réunion sur le sujet aura lieu le 24 août à 14h00.

12. Questions diverses.

Nadine BOINNARD aborde les 20 ans de la bibliothèque et demande si la commune est prête à participer. Mr le maire demande qu'un projet soit proposé.

Sylvie Boyat présente l'application Intramuros qui permet de recevoir les informations. De plus, elle présente le site internet (géré par Intramuros) qui va remplacer à terme le site actuel.

La séance est clôturée à 21h00.